

CURSUS - RESPONSABLE CONFORMITÉ

Gérer le risque de non-conformité

11 JOURS, 77 HEURES

CONFORMITÉ

CODE : ACU04

Objectifs de la formation

- Délimiter le périmètre de la conformité et les risques couverts
- Identifier les dispositifs légaux et réglementaires incombant à la conformité
- Assimiler les risques de non-conformité des thèmes majeurs dans le secteur de l'assurance
- Coordonner et piloter des projets relevant de la conformité dans le secteur de l'assurance
- Animer et manager la mission conformité

Parmi nos formateurs

- **ASSOULY Judith**
Conseil et formation en Déontologie & Conformité Financière,
- **BURAUX Charlotte**
Avocat - Senior counsel,
DE GAULLE FLEURANCE & ASSOCIÉS
- **CHANAL Vincent**
Managing Partner,
AXIONERS
- **COLLIN Marie**
Présidente - Associée, Consultante et formatrice,
EOLE BUSINESS ET RH
- **DPO Consulting**
Cabinet de conseil spécialisé dans la protection des données personnelles,
- **DARY Matthieu**
Avocat à la Cour,
DE GAULLE FLEURANCE & ASSOCIÉS
- **OK Chandara**
Directeur conformité et risques, Conseil en réglementation et risques financiers,

Public concernés

- Cette formation s'adresse à des personnes exerçant, appelées à exercer ou souhaitant évoluer vers la fonction de Responsable conformité ; Responsable juridique ; Responsable administratif ; Responsable opérationnel ; Responsable du contrôle interne ; Responsable conformité ; Compliance officer ; Responsable lutte anti-blanchiment ; Responsable sécurité financière ; Responsable des risques opérationnels ; Risk manager ; Contrôleur interne ; Auditeur interne.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel : 5 580,00 €HT
- Tarif général : 6 200,00 €HT

La fonction de Responsable conformité, fonction-clé établie par le régime prudentiel Solvabilité II, est devenue incontournable dans le secteur de l'assurance. Exercer la fonction conformité dans un environnement complexe et réglementé avec de multiples normes, suppose de disposer d'une expertise solide dans la surveillance du risque non-conformité.

Le cursus Responsable conformité permet de développer les compétences des (futur.e.s) responsables conformité.

A l'issue de ce cursus, ils auront une vision globale de la fonction, de ses enjeux, de ses missions, de ses outils et des différents points de vigilance liés aux champs de conformité rencontrés dans l'assurance. Enfin ils sauront quelle posture adopter pour animer et manager la fonction dans leurs organisations.

[Voir la vidéo de présentation](#)

A noter : 15 jours avant le démarrage de votre cursus, vous serez convié à un RDV en visioconférence de 30 mn. Notre équipe pédagogique vous présentera en amont le cursus de formation et ses modalités.

MODULE 1 - 2 JOURS

FONCTION CONFORMITÉ ET CONTRÔLE DES RISQUES DE NON-CONFORMITÉ DANS L'ASSURANCE : PÉRIMÈTRE, ENJEUX, MISSIONS ET OUTILS

- Etudier le contexte réglementaire et juridique
- Appréhender les enjeux de la Fonction conformité
- Formaliser le cadre normatif
- Mettre en place le contrôle de la conformité
- Mettre en place et animer la filière conformité
- Relier la conformité à l'éthique dans la conduite des affaires
- Appréhender le principe de la protection de la clientèle et le cadre juridique des pratiques commerciales
- Identifier les principales thématiques d'application de la conformité dans le secteur de l'assurance
- Mesurer les rôles et pouvoirs des autorités de régulation et de supervision

MODULE 2 - 1 JOUR

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT (LCB) ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (FT)

- Identifier les principes, techniques et risques encourus en LCB-FT
- Appréhender le cadre légal et réglementaire existant
- Cerner les autres obligations
- Etudier les éléments du dispositif de lutte
- Les outils au service de la lutte contre la fraude
- Les contrôles de l'ACPR

MODULE 3 - 1 JOUR

LOI SAPIN 2, PRÉVENIR LE RISQUE DE CORRUPTION

- Appréhender le cadre réglementaire et les risques auxquels les entreprises sont exposées
 - Identifier les étapes du programme de compliance anti-corruption prévu par la loi
 - Organiser, déployer et animer un programme de compliance sur le long terme
 - Développer une organisation interne permettant de limiter les risques
 - Manager un projet de compliance
 - Disposer des outils et éléments de langage pour diffuser une culture de compliance
-

MODULE 4 - 1 JOUR

DDA

- Le socle légal et réglementaire de la protection de la clientèle et l'émergence de DDA
 - Délimiter le périmètre et le champ d'application de la directive distribution
 - POG : identifier les nouveaux points de vigilance et exigences liés à l'instauration d'une gouvernance produit
 - Intégrer les nouveautés en matière d'information et de conseil pour les distributeurs
 - Appliquer le principe de lutte contre les conflits d'intérêts la transparence des rémunérations
 - Appréhender l'obligation de formation continue
-

MODULE 5 - 1 JOUR

RGPD DANS L'ASSURANCE

- La réglementation RGPD
 - RGPD et DDA : convergences dans la mise en conformité
 - Le droit des données dans Solvabilité II
 - Les impacts de la réglementation sur la lutte contre la fraude
 - Instauration de la nouvelle réglementation RGPD au sein de votre entreprise : méthodologie et étapes-clés
 - Déployer les exigences orientées Solvabilité II dans votre entreprise
 - L'ACPR : impacts sur les relations
-

MODULE 6 - 1 JOUR

PROTECTION DE LA CLIENTÈLE

- Etudier l'évolution de la réglementation en matière de protection de la clientèle
 - Résumer les compétences de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution
 - Répondre au questionnaire ACPR sur les pratiques commerciales et la protection de la clientèle
 - Identifier les points d'attention, de vigilance et recommandations de l'ACPR en matière de protection de la clientèle
-

MODULE 7 - 1 JOUR

SE PRÉPARER A UN CONTRÔLE DE L'ACPR

- Les points de contrôle de l'ACPR chez les distributeurs en assurance
- Résumer la procédure de contrôle de l'ACPR
- Anticiper les suites d'un contrôle

- Se préparer au contrôle

MODULE 8 - 2 JOURS

RESPONSABLE CONFORMITÉ, RENFORCER VOTRE LEADERSHIP

- Conjuguer compliance et excellence opérationnelle
- Prendre du recul sur son positionnement au sein de l'organisation
- Développer sa capacité d'influence
- Améliorer sa communication
- Construire son plan d'action individuel

MODULE 9 - 1 JOUR

SOUTENANCE

- Réalisation d'un travail personnel lié à l'exercice de la fonction conformité dans l'organisme du stagiaire. Le sujet sera défini avec le référent du cursus. Un document écrit sera remis et soutenu à l'oral auprès d'un jury.

Dates

Classe virtuelle	Paris
02/09-24/10/2025	02/09-24/10/2025
09/10-18/12/2025	09/10-18/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.

